



Clé en main !

Des actus et articles à disposition pour vos sites web et bulletins municipaux – Juin 2020



[Téléchargez les illustrations disponibles pour cet article](#)

Bornes de recharge véhicules électriques

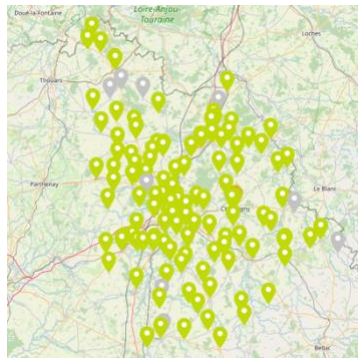
Je dispose d'un véhicule électrique, quelle est la situation du réseau de bornes de recharges sur les communes de la Vienne ?

Après 2 années de déploiement, le programme d'installation des bornes de recharge de la Vienne est aujourd'hui achevé avec un réseau opérationnel de plus de 132 bornes distantes de 15 km soit 260 de points de recharge, pour assurer un maillage complet du territoire.

Les 132 bornes de recharge accélérée dans la Vienne sont actuellement complétées par des stations de recharge rapide.

Selon un schéma directeur départemental, le Syndicat ENERGIES VIENNE a fait le choix de piloter le développement d'un réseau de 7 stations de recharge rapide de 100 kW complété par 5 stations 50 kW.

Ces infrastructures sont en cours d'installation là où les utilisateurs de véhicules électriques en auront besoin c'est-à-dire sur des axes routiers principaux, dans des stationnements publics de sites déjà identifiés.



Comment faire pour utiliser ce service ?

Pour pouvoir utiliser ce service, il vous suffit de vous inscrire sur le site internet de SOREGIES, rubrique Particulier / Ecomobilité. ([lien internet](#))

Comment activer mon Badge SOREGIES ?

Pour activer votre Badge SOREGIES, ce qui est indispensable pour pouvoir l'utiliser, saisissez le numéro d'identification (UID) et le code d'activation qui se trouvent au verso de votre badge.

Sur quelles bornes puis-je recharger mon véhicule avec mon Badge SOREGIES ?

Vous pouvez recharger votre véhicule sur toutes les bornes SOREGIES en Vienne. Ce réseau de bornes est en expansion permanente, aussi nous vous invitons à consulter régulièrement la carte de nos implantations, sur le site internet.

J'ai un badge d'un autre modèle, fonctionne-t-il toujours sur les bornes SOREGIES ?

Renseignez-vous auprès de votre fournisseur de badge.

Quelques infos pour vos administrés ?

Bonjour,

A la demande de certaines collectivités nous vous envoyons régulièrement des articles que vous pouvez publier soit sur vos sites internet, soit dans les bulletins municipaux.

Nous vous proposons aujourd'hui un peu plus de formalisme pour vous transmettre des outils de communication « clé en main » que vous pourrez néanmoins personnaliser si le cœur vous en dit.

Nous espérons que cela répondra à vos attentes et aussi vous apportera des contenus intéressants pour la vie de votre commune.

Je reste à votre entière disposition pour faire vivre ce dispositif avec vous.

Virginie LORENTZ
Chargée de mission
institutionnelle au Syndicat
ENERGIES VIENNE

Contact : 05 49 60 54 51
Virginie.lorentz@energies-vienne.fr



Clé en main !
suite...

Juin 2020

Retrouvez
toutes les
informations
tarifaires sur
le site internet
de SORÉGIES

Combien me sont facturées les recharges de mon véhicule ?



Tarifs de recharge
pour votre véhicule électrique
applicables au 15 juin 2020

BORNE NORMALE	Recharge < 8 kW		Recharge > 8 kW	
	HT	TTC	HT	TTC
7h00-22h00	0,83 €/heure	1 €/heure	2,50 €/heure	3 €/heure
22h00-7h00 Prix plafonné ⁽¹⁾	5 €	6 €	5 €	6 €

⁽¹⁾ Le prix de l'heure est identique sur l'ensemble des plages horaires ; il est plafonné à 6 € TTC. Exemple recharge > 8 kW entre 22h00 et 7h00 : "Je charge mon véhicule 2h00, je paie 6 €", "Je charge mon véhicule 8h00, je paie 6 €".

BORNE (ULTRA) RAPIDE	Borne rapide < 50 kW		Borne ultra-rapide < 100 kW	
	HT	TTC	HT	TTC
24h/24	8,33 €/heure	10 €/heure	15 €/heure	18 €/heure



Le temps facturé est calculé entre le début et la fin de connexion à la borne de recharge (et non au temps de charge du véhicule). Il est facturé à la seconde.

Quelles sont les modalités de paiement ?

Chaque mois, vous recevrez un mail pour vous informer de la mise à disposition de votre facture sur votre espace client. Vous aurez un délai de 10 jours calendaires, à compter de la date d'émission, pour la régler.



[Téléchargez les illustrations disponibles pour cet article](#)

SORÉGIES rouvre ses accueils clients

Les neuf accueils de SORÉGIES se préparent à rouvrir progressivement leurs portes au public, en conservant leurs jours et horaires d'ouverture habituels.

- **Mercredi 13 mai** : ouverture des accueils de Poitiers, Loudun, Mauprévoir, Vivonne et Vouneuil-sous-Biard.
- **Jedi 14 mai** : ouverture des accueils de Châtellerault, Mirebeau, Montmorillon et Savigné.

Les conseillers clientèle sont également **joignables par téléphone au 05 49 44 79 00** et **par mail à l'adresse contact@soregies.fr**.

La continuité du service public a été assurée tout au long du confinement par les équipes par téléphone. Pour permettre l'accès à leurs services au plus grand nombre, notamment aux personnes en situation de précarité énergétique, les accueils physiques de SORÉGIES seront donc accessibles à la sortie du confinement. [Pour plus d'informations...](#)





Clé en main !
suite...

Juin 2020



[Téléchargez les illustrations disponibles pour cet article](#)

Électricité, Gaz, qu'est-ce qu'un Gestionnaire de Réseaux ? Quelle entreprise réalise cette prestation pour ma commune ? Que dois-je faire en cas de panne sur le réseau ?

Le gestionnaire du réseau de distribution d'énergie (GRD) est chargé de l'entretien, du fonctionnement et du développement du réseau de distribution d'énergie (gaz ou électricité). Il met à disposition des producteurs et fournisseurs, toute l'infrastructure amenant l'électricité et le gaz jusqu'à l'utilisateur final.

Dans le cadre du marché libéralisé existant en Europe cette activité est régulée et non soumise à la concurrence. Les fournisseurs et les gestionnaires (appelés aussi distributeurs) doivent normalement être des organisations distinctes. La distribution est un monopole réglementé et contrôlé par un organisme régulateur. Ses coûts sont transparents et encadrés.

En France, 95% du territoire est concerné par le GRD national (Enedis) et c'est même encore un peu plus concernant le gaz (avec GRDF).

Pourtant, le département de la Vienne fait figure d'exception avec une histoire de l'énergie bien différente du reste du territoire ([en savoir plus](#)).

Ainsi, sur la commune de [\(préciser le nom de la commune\)](#), le gestionnaire de réseau électricité est SRD (www.srd-energies.fr) et le gestionnaire de réseau de gaz est SOREGIES. [\(garder uniquement les informations utiles\)](#)



En cas de panne et si cette dernière concerne le réseau d'électricité, contactez le numéro de dépannage électricité SRD 24h/24 : **05 49 89 34 99**

Pour plus de sérénité, vous pouvez également souscrire à l'offre Assur'elec de SOREGIES qui vous permettra de bénéficier d'une assistance au dépannage électricité sur votre installation intérieure en cas de panne pour seulement 1 € par mois. [Renseignements et souscription](#) Offre réservée aux clients de SOREGIES.



En cas de panne et si cette dernière concerne le réseau de gaz, contactez le numéro d'Urgence et Dépannage Gaz SOREGIES 24h/24 : **05 49 44 70 66**

Votre avis nous intéresse !

Ces 3 premiers sujets font partie des questions que peuvent se poser vos administrés. Bien entendu, cet outil est là pour vous être utile. N'hésitez donc pas à nous solliciter sur les sujets qui vous semblent utiles et pertinents à traiter sur vos sites internet. Nous ferons le maximum pour y répondre via cette nouvelle forme d'outils « Clé en main » pour vous faciliter la vie.

Contact : Virginie LORENTZ - Chargée de mission institutionnelle au Syndicat ENERGIES VIENNE
Téléphone : 05 49 60 54 51 – Virginie.lorentz@energies-vienne.fr